

AQVITANIA

TOME 23

2007

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3,

du Centre National de la Recherche Scientifique

SOMMAIRE

AUTEURS	5
ÉDITORIAL	7-8
B. BÉHAGUE, A. COLIN, AVEC LA COLL. DE CHR. MAITAY	
Sondage sur le <i>murus gallicus</i> de Béruges (Vienne) : premières données sur la fortification de La Tène finale.....	9-36
A. DUVAL, J.-P. NIBODEAU, AVEC LA COLL. DE FL. BAMBAGIONI ET B. FARAGO	
La "tête celtique" de Poitiers	37-56
A. DE PURY-GYSEL	
Le verre d'époque romaine (I ^{er} - IV ^e siècles p.C.) et un vase en cristal de roche provenant des fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux.....	57-101
L. GRIMBERT, P. MARTY	
Montignac - <i>Le Buy</i> (Dordogne). Un bâtiment rural du I ^{er} siècle et la question d'un <i>vicus</i>	103-136
L. CALLEGARIN, V. GENEVIÈVE, AVEC LA COLL. DE L. WOZNY	
Une <i>tegula</i> portant des empreintes monétaires du IV ^e siècle découverte à <i>Iluro</i> - Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques, France)	137-150
A. BOUET	
Retour à Périgueux. Notes sur quelques documents archéologiques anciens du chef-lieu des Pétrucorcs.....	151-169
D. SCHAAD	
Le "grand four" de La Graufesenque et un four à sigillées de Montans : étude comparative	171-183
Y. GLEIZE	
Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge.....	185-205
A. BESOMBES-HANRY	
Les fours à chaux de Nespouls (Corrèze)	207-231
M. PARVÉRIE	
La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie, VIII ^e -IX ^e siècles	233-246

BÂTEAUX ET NAVIGATION SUR LES FLEUVES D'AQUITAINE

J. ATKIN

De *Dumnitonus* au port de *Condate*. Remarques sur le voyage de Théon (Ausone, *Lettre*, XIV) 249-265

F. LAURENT

Deux fonds de bateaux médiévaux découverts sur les bords de la Garonne à Bordeaux 267-280

D. SCHAAD, CHR. SERVELLE

Une pirogue monoxyle découverte dans l'Adour 281-285

L. VÉDRINE, PH. SAINT-ARROMAN

La batellerie de l'Adour. Enquête sur les bateaux à architecture monoxyle et monoxyle assemblée 287-320

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

J.-CL. MERLET ET L'ÉQUIPE DU PCR

Une exemple d'archéologie du territoire : le Projet Collectif de Recherche *Lagunes des Landes de Gascogne*
Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande (2004-2007) 323-328

RÉSUMÉ DE THÈSE

A.-L. BRIVES, Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique
et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (I^{er} s. a.C. - début du IV^e s. p.C.) 329-331

MASTERS

G. ROUGÉ, Analyse des sarcophages de Bazas par des critères techniques et morphologiques.
Mise en place, utilisation et perspectives 333-335

M.-D. PUJOS, Les fragments de chancel de l'église Saint-Seurin de Bordeaux 336-338

J. ALLEAU, Les cimetières mérovingiens de la Vienne (VI^e-VIII^e siècles), les cantons de Neuville-du-Poitou, Poitiers
(hors commune de Poitiers), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint Julien-l'Ars, la Villedieu-du-Clain et Vouillé 339-341

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS 345

Alain Duval

Jean-Paul Nibodeau

avec la collaboration de
Flavien Bambagioni et Bernard Farago

La “tête celtique” de Poitiers

RÉSUMÉ

Une tête sculptée celtique en pierre a été découverte lors de fouilles préventives menées à Poitiers, dans un secteur caractérisé par des découvertes anciennes (La Tène finale). De forme cubique, la tête est étudiée sous les angles technique et typologique. Des comparaisons sont faites pour chacun des éléments caractéristiques (chevelure, nez, yeux, sourcils, moustaches, oreilles, pommettes et menton) avec d'autres têtes ou statuettes, dans la région, mais aussi dans toute l'Europe celtique, notamment avec la tête de Mšecké Žehrovice (Rép. tch.). On propose une interprétation : représentation sculptée (à La Tène C2/D1) d'un grand personnage ou d'un héros, installée à l'une des entrées du *Lemonum* gaulois. La sculpture a été jetée à une date imprécise.

MOTS-CLÉS

tête, sculpture en pierre, Poitiers, La Tène C et D, art celtique

ABSTRACT

During preventive excavations in Poitiers (Poitou-Charentes) a cubic stone head has been found, inside an area with ancient protohistoric findings. It is studied from technical and typological points of view, and compared to other heads or busts, from the Center-western France, or from other celtic countries in Europe, and mainly Mšecké Žehrovice's head (La Tène C and D). We propose, as an hypothesis, this head is remaining from a sculptured representation of an aristocrat, or a heroine, standing at one of the accesses to *Lemonum*, and was later abandoned.

KEYWORDS

head, stone sculpture, Poitiers, La Tène C and D, Celtic art

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

La “tête celtique” en pierre qui fait l’objet de la présente étude a été découverte lors de fouilles préventives menées sous la direction de l’un d’entre nous (J.-P.N.), pour le compte de l’INRAP, sur prescription de la DRAC Poitou-Charentes, en 2002, sur le chantier du futur auditorium, situé sur l’emprise du terrain de l’ancienne gendarmerie, rue de la Marne, à Poitiers (Vienne) (fig. 1).

La fouille a mis au jour une première étape du bâti sur solin et une voie remontant à l’époque augustéenne (extrême fin du 1^{er} s. a.C., ou tout début du 1^{er} s. p.C.). La deuxième grande phase concerne l’aménagement de ce quartier, avec marché et habitat, en dur, mais sur la même trame (première moitié du 1^{er} s. p.C.). Entre 60 et 80 p.C., ce bâti est entièrement rasé pour laisser place à un sanctuaire. La tête fut découverte trois-quart face contre terre, dans la tranchée de récupération d’un mur correspondant à cette phase de démolition (fig. 2). Nous verrons par la suite qu’elle était en position non pas secondaire, mais tertiaire, ce qui renforce son ancienneté par rapport à la romanisation de *Lemonum*.

D’autres éléments de la même fouille, notamment de nombreux fragments d’amphores et les vestiges d’au moins un atelier métallurgique traitant des métaux bases cuivre, sont datables de l’époque laténienne – les études en cours¹ permettront d’en préciser la chronologie – mais ils sont trop éloignés du lieu de découverte de la tête pour qu’on constate une quelconque relation entre les deux découvertes.

Une occupation protohistorique existe cependant bien dans ce lieu. Elle prend place dans un environnement plus vaste, sur le flanc d’un coteau contigu, au nord-ouest, à ce qu’on appelle à Poitiers “le plateau”, site parfaitement propice à une installation de hauteur de type *oppidum*² et qui convient parfaitement au *Lemonum* des Pictons.

Cette occupation a aussi été attestée un peu plus haut, dans la même zone, et ce, à chaque fois que des observations ont été faites lors des multiples travaux d’aménagements qui y ont été conduits depuis le mi-

lieu du 19^e siècle, notamment “entre la Préfecture actuelle et la rue Boncenne”, ainsi que l’a écrit J. Hiernard (Hiernard 1987, 172), qui a recensé la documentation accessible sur le sujet³. Notons, entre autres: en 1851, des monnaies d’électrum découvertes rue de l’Industrie (plus tard rue E. Grimaud) et en 1852, dans la trouée faite par la même rue, un pot rempli de monnaies gauloises ; en 1855, F. Bonsergent signale de grandes quantités de monnaies gauloises noircies. Ensuite, en 1912, hormis des monnaies gauloises dans une “levée de terre”, rue Jacques-de-Grailly, en allant vers la rue des Écossais, fut remarquée “une couche archéologique gallo-romaine de plusieurs mètres” (Eygun 1934-1935). Tout cela “sent le sanctuaire”, mais que dire de plus, sinon que c’est du dernier emplacement cité que proviennent deux statuettes gallo-romaines, dont la fameuse “déesse-mère de style fruste”, au cartouche *NITALIS*⁴, dont l’un de nous (A.D.) inclinerait à penser qu’il s’agit d’une des plus anciennes représentations du type, peut-être préaugustéenne. Après de longues années de silence, on retrouve de nouvelles mentions de ce qui est sans doute une seule et même observation : rue Pétonnet, des fonds de cabane gaulois furent vus en 1968 (Lombard 1969, 304). Ils contenaient des céramiques de La Tène finale. Ce sont sans doute deux d’entre elles qui figurent sur des dessins de R. Lombard conservés dans les archives du SRA de Poitiers, avec la mention: 1967/1968. On parle aussi d’un (seul) fond de cabane, au n° 5 de la rue susdite, avec une amphore à l’estampille SEST, une monnaie de la république romaine, et une monnaie gauloise. Le tout est condensé par le Directeur des Antiquités historiques, dans sa chronique de *Gallia* (Nicolini 1971), par la formule lapidaire d’un “niveau préromain intéressant”, mais on apprend aussi que des fibules auraient également été découvertes. Enfin, en 1976, lors des intensives destructions archéologiques effectuées rue E. Grimaud, M. Rérolle, alors Directeur des musées de Poitiers, fit des observations et recueillit du mobilier, aujourd’hui en dépôt au musée municipal Sain-

1- Menées par S. Lemaître et P. Maguer.

2- Rappelons que, chez César, *urbs* et *oppidum* sont des termes synonymes.

3- Et qui a bien voulu nous faire partager cette documentation, parfois inédite, et nous guider dans l’histoire, parfois tortueuse, des découvertes protohistoriques de Poitiers. Qu’il trouve ici l’expression de notre vive reconnaissance.

4- Espérandieus 8150.

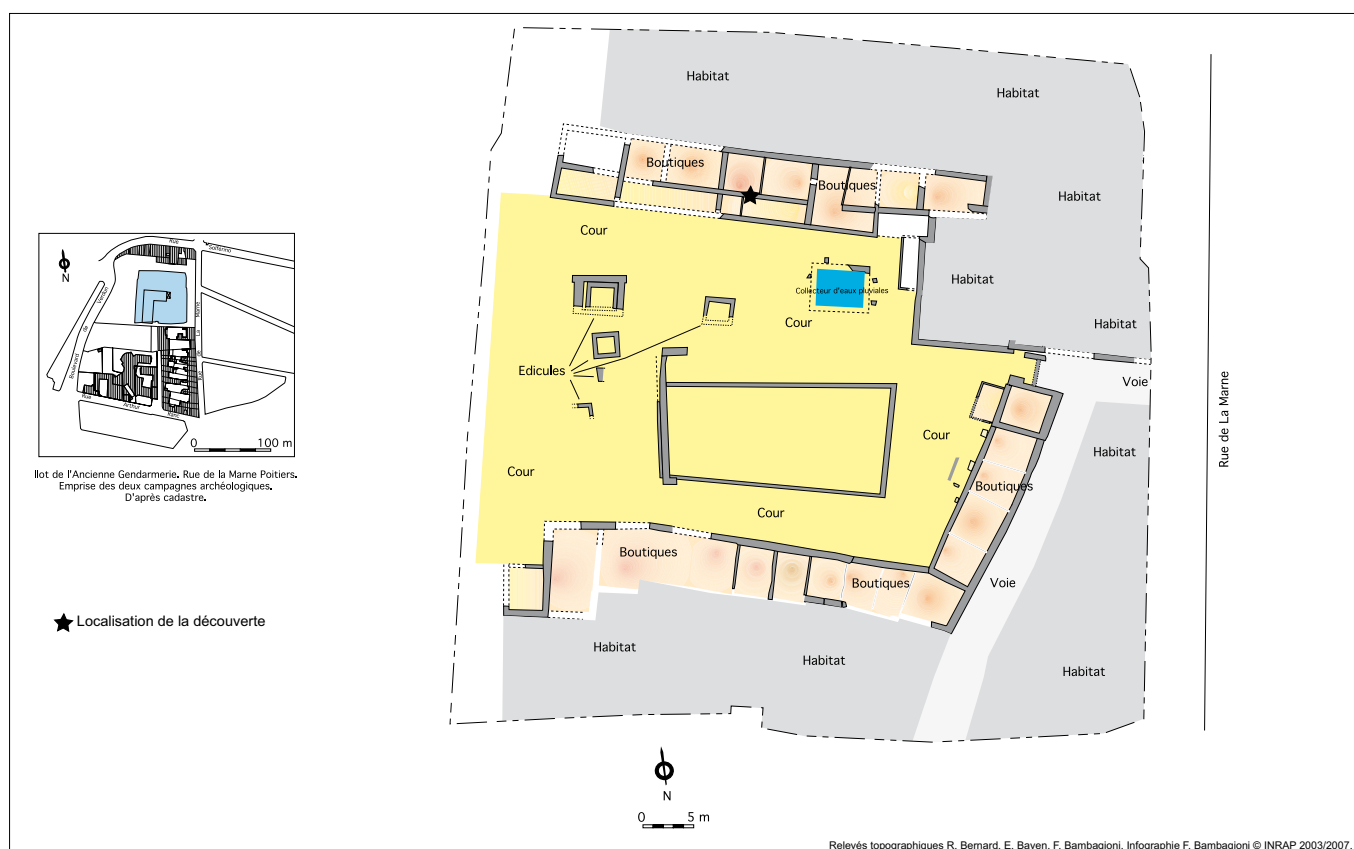


Fig. 1. Plan de situation des fouilles et localisation de la tête.



Fig. 2. Localisation de la tête dans la tranchée (étoile).

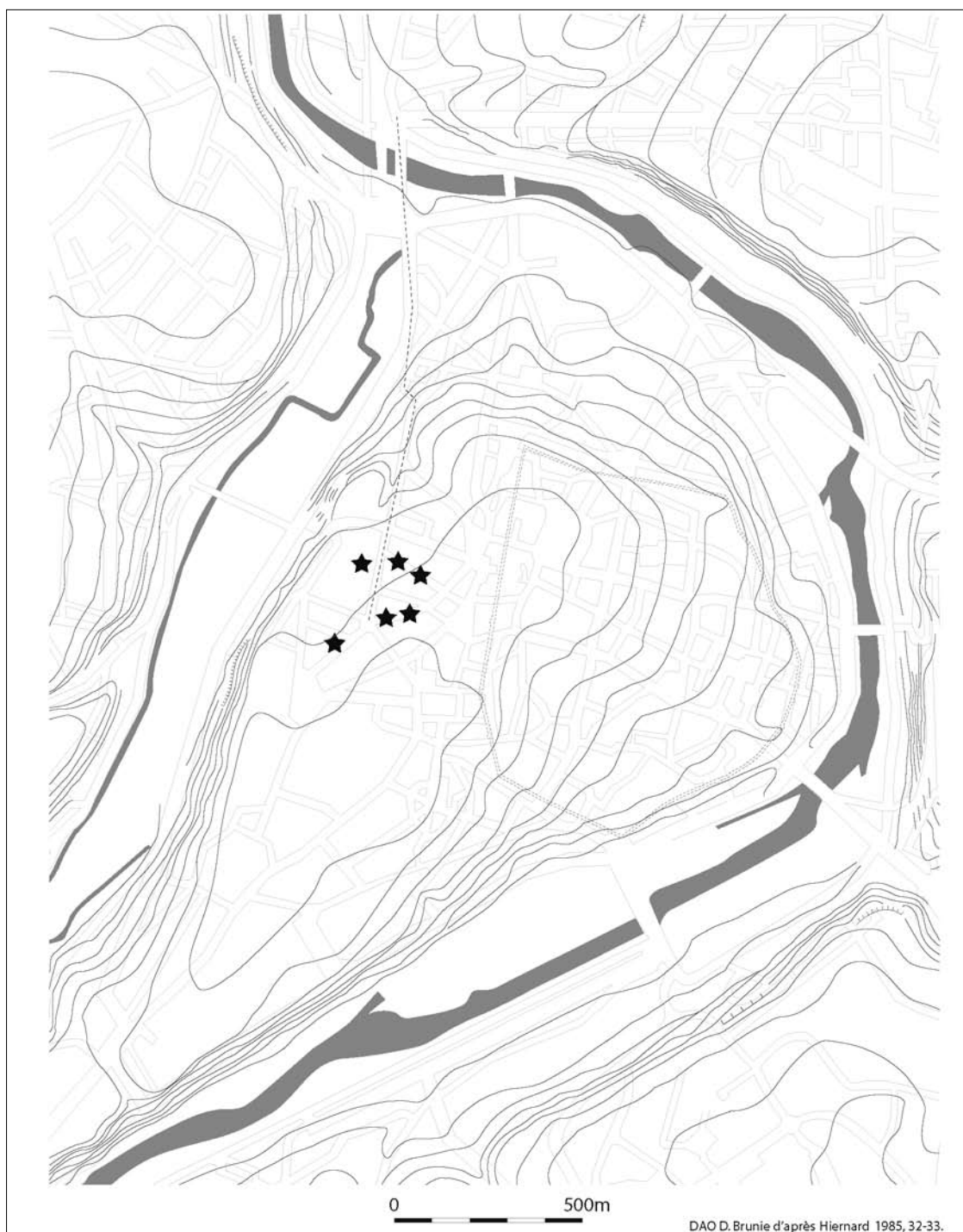


Fig. 3. Objets de l'âge du Fer découverts dans le secteur où fut trouvée la tête, situés par rapport à l'emplacement supposé de la voie gauloise de Tours à Poitiers.

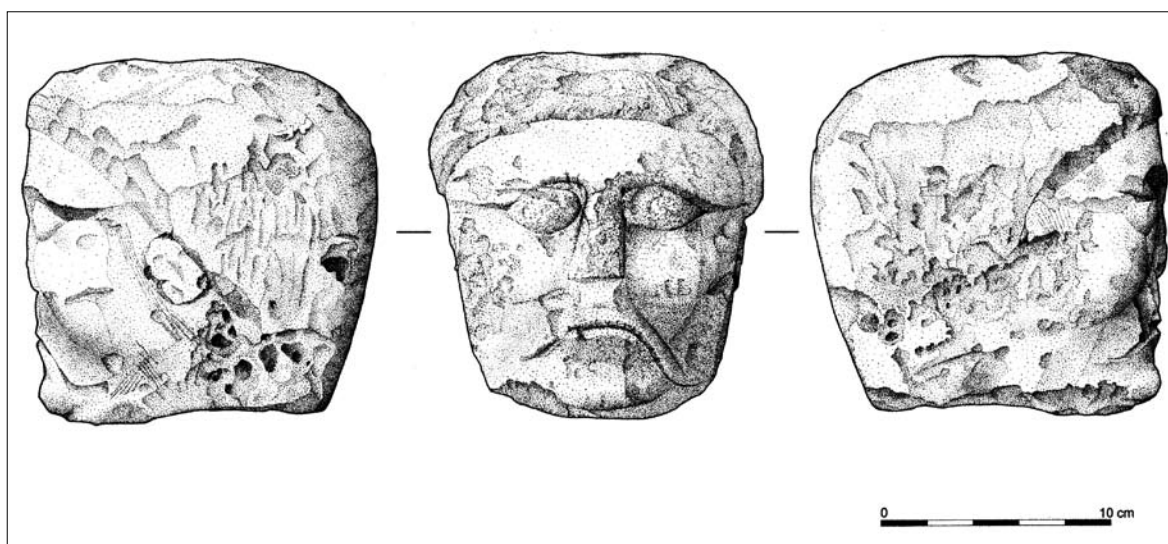


Fig. 4. La tête celtique de Poitiers, dessin (©) Michel Coutureau, INRAP.

te-Croix de Poitiers. Quelques tessons de l'âge du Fer figurent dans ce mobilier⁵.

Si le bilan est globalement affligeant vu la minceur des résultats⁶, force est de constater toutefois que toutes ces découvertes se situent dans un seul et même secteur de Poitiers (fig. 3), et que les découvertes de la rue de la Marne viennent confirmer l'impression que des structures laténiennes se situaient à l'une des entrées de *Lemonum* (certaines pouvant correspondre à un premier sanctuaire), installées au débouché de la voie gauloise de Tours à Poitiers. Cet emplacement, correspondant à un ensellement d'un relief par ailleurs assez rude, était, et demeure encore

l'un des accès à la ville, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui (fig 3, ligne pointillée).

DESCRIPTION

Cette tête en pierre calcaire, au-delà d'un aspect massif, dû pour partie aux techniques de mise en forme (voir chapitre suivant) mais surtout à l'usure du temps, est d'une grande richesse décorative (planche couleur et fig. 4)⁷. Elle s'inscrit presque complètement dans un cube; ses dimensions sont en effet les suivantes : H = 15,7 cm ; L = 14,7 cm ; E = 15,6 cm. La masse de la chevelure occupe le dessus et l'arrière de la tête ; elle est saillante au-dessus de la face, et se situe donc à un premier niveau. Le reste de la tête occupe un second niveau, à l'exception des oreilles situées à un niveau intermédiaire. Au-dessus du front, la chevelure apparaît légèrement crénelée, ce qui pourrait traduire une coiffure aux cheveux tirés en arrière. Toutefois, sur le côté gauche, à peu

5- Nous ne saurions trop remercier M. Rérolle pour nous avoir fait part de ses observations. Merci encore à lui et à D. Simon-Hiernard, chargée des collections antiques du musée, pour nous avoir autorisés à examiner les tessons recueillis.

6- Nous partageons les idées exprimées par J. Hiernard, lorsqu'il écrit (Hiernard 1987, 164) : "l'ampleur des dommages causés au patrimoine enfoui dans le sol n'a fait que croître avec le temps et avec le progrès des techniques de démolition et de construction..." et, plus loin (*id.* p 172) : "de nouveau...attestant avec certitude l'existence en ce lieu d'un *oppidum* de l'époque de La Tène, l'archéologie des structures d'habitat, de sépulture, de culte, est totalement indigente en notre ville... sans doute faut-il reconnaître que les fouilles d'aujourd'hui n'atteignent que rarement les niveaux profonds ou le sol vierge..."

7- Les photographies sont dues au talent de Chr. Vignaud, musées de Poitiers. Les dessins sont l'œuvre de M. Coutureau, technicien à l'INRAP. Qu'ils soient l'un et l'autre remerciés pour leur travail exemplaire.

près intact, des sillons verticaux pourraient indiquer une coiffure à mèches pendantes. Sur l'arrière, de fins sillons horizontaux, puis verticaux, proviennent d'un traitement superficiel. Si l'on ne tient pas compte de ces détails, la coiffure peut être définie comme "au bol" au-dessus du front et des tempes, et basse sur la nuque, avec limite nette sur le cou.

Le front est court et peu bombé. Les pommettes et le menton, arrondis, sont bien marqués. Le nez est en faible relief, mais cassé ; il est trapézoïdal, à base large, sans trace de narine, et légèrement décalé vers la droite, par rapport à l'axe de la face. Les yeux sont bombés, en amande, effilés vers l'extérieur (type "yeux de biche"). La masse des globes se détache sur les orbites, nettement pour l'œil gauche, plus légèrement pour l'œil droit dont le globe est contigu au nez : l'ensemble est donc légèrement asymétrique. Une observation à la lumière rasante suggère que les pupilles ont pu être indiquées.

Les éléments les plus remarquables de la face sont les sourcils et les moustaches. Les sourcils sont formés par deux arêtes prolongeant les lignes supérieures des orbites, arêtes qui se continuent jusqu'aux tempes, formant ainsi deux eses couchées. Les moustaches, sous un sillon naso-labial très marqué, adoptent la même allure que les sourcils. De plus, elles recouvrent et se confondent avec la lèvre supérieure, séparée de la lèvre inférieure par un sillon nettement creusé. Ces moustaches se prolongent jusque sous les joues, formant deux eses couchées encore plus nettes que celles des sourcils, d'abord en relief, puis, aux extrémités en arêtes, comme les précédentes.

L'oreille droite manque. Celle de gauche, quoique abîmée, est bien détachée à la fois de la chevelure et du visage (se situant, comme on l'a dit, à un niveau intermédiaire). Elle s'inscrit dans un ovale parallèle au bord de la coiffure ; les détails du lobe et de l'orle se devinent encore.

La base de la tête sculptée est parfaitement plane. On n'a pu déterminer s'il s'agissait d'un objet complet, avec une simple amorce du cou sous le menton saillant et sous l'arrière de la chevelure ; si, étant complet, il était susceptible de couronner un autre élément, en pierre ou tout autre matériau – colonne, torse, corps entier... ; ou encore si la tête a été détachée d'une autre partie. Dans cette dernière hypothèse, l'acte aurait été volontaire, avec un outil permettant de trancher nettement la tête.

MATÉRIAU ET TECHNIQUES DE MISE EN FORME

La sculpture est faite dans un calcaire blanc, très dur, caractérisé par des traces d'entrouques et la présence d'oolithes, de gravelles, de débris de lamellibranches. Ce calcaire est caractéristique de l'Oxfordien présent au nord de Poitiers, tel qu'on le trouve, par exemple dans les carrières d'Artiges, non loin de Chauvigny, sur la rive gauche de la Vienne⁸.

On constate, sur l'arrière et les côtés de la tête, plusieurs cavités, dues à la dissolution ponctuelle du matériau. La position de ces cavités montre que la tête est demeurée assez longtemps dans un milieu meuble et très humide, dans une position différente de celle de la découverte, soit de trois-quart face vers le haut⁹.

La tête a été obtenue à partir d'un bloc massif, quasiment cubique. Ce cube a été arrondi aux angles, peut-être par un fort égrissage. Le dégrossissage a été conduit en taille directe, sans épannelage géométrique intermédiaire, peut-être avec un outil de type chasse.

La chevelure a été individualisée la première : c'est la partie de la tête dont la surface est la plus proche de celle du bloc original. On voit qu'elle a été travaillée au ciseau par des séries d'enlèvements parallèles, l'ensemble ayant ensuite été poli par égrissage, sans que les traces d'enlèvements aient été totalement effacées ; ces traces fournissent du même coup les éléments de mèches plus ou moins visibles, permettant de définir le mode de coiffure décrit supra.

Puis le reste du visage a été dégagé, toujours au ciseau. Les oreilles (et peut-être le nez, au cas où il aurait été depuis fortement dégradé en épaisseur) ont été laissées à un niveau intermédiaire, variant de quelques millimètres à un centimètre. La surface de l'oreille conservée est plane, on ne sait quel outil a permis d'en indiquer les détails, aujourd'hui très effacés.

Pour ce qui concerne le visage proprement dit, on voit nettement les traces d'impact du ciseau, notamment de part et d'autre du nez, avec des entailles

8- Soit environ 25 km de Poitiers-Lemonum. Cette distance est proposée à titre indicatif, la provenance "Artiges" n'étant absolument pas assurée.

9- Ces renseignements sont dus à l'amabilité de B. Bourgueil, qui a bien voulu examiner la tête à deux reprises. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude.

rectilignes provenant de percussions presque perpendiculaires à la surface traitée. Il faut y ajouter des facettes, matérialisant l'action oblique (presque parallèle à la surface) du méplat du même outil.

Dans l'ordre, ont donc été conduites les opérations suivantes, avec des ciseaux de dimensions variées :

1— Une mise en forme générale, avec zones en relief pour le nez (?), les moustaches-lèvres et le menton.

2— Un traitement de surface marquant la ligne en arête des sourcils, détachant les globes oculaires et le contour des oreilles, précisant le relief des moustaches-lèvres et le trait de la bouche, et marquant les parties distales des moustaches.

3— Un très fort polissage par égrissage, sans doute avec une pierre dure (du même matériau ?) fortement humidifiée (polissage dit "à l'eau"). Les petites alvéoles millimétriques de la roche ont été alors colmatées par la fine pâte alors formée. Le traitement des pommettes et des joues a été poussé jusqu'à obtenir un rendu qui simule la peau.

4— Un égrissage léger a permis de terminer le traitement de surface des détails.

On insistera donc sur la grande économie des moyens mis en oeuvre pour réaliser cette sculpture, et en même temps sur la nécessaire anticipation du résultat final de la part du sculpteur, et ce dès l'obtention du bloc en carrière. On insistera encore sur l'utilisation d'un faible nombre d'outils, notamment de ciseaux, manipulés avec la plus grande dextérité (on peut "effectuer à l'aide d'un ciseau très bien affûté une taille proche d'un lissage et qui facilite un polissage éventuel" [Bessac 1986, 123])¹⁰.

La face inférieure n'a pas été travaillée. On pourrait donc penser à l'arrachement depuis un buste. Mais, telle quelle, elle est plane, la taille d'une partie

invisible est sans intérêt, et la tête peut être posée sur n'importe quel support. Force nous est imposée de ne pas conclure sur ce point, comme nous l'avons déjà dit.

RÉPERTOIRE ICONOGRAPHIQUE ET ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Il n'existe pas à l'heure actuelle de grille d'analyse satisfaisante permettant de définir des constantes iconographiques et d'analyser les détails des sculptures de l'âge du Fer en France septentrionale, avec des exceptions notables pour la Bretagne (Daire 2005 ; Daire & Villard 1996) et le Rouergue (Gruat 2004, Gruat 2005), mais les études concernent deux régions à forte originalité, et les critères retenus ne sont qu'en partie utilisables sur un plan général.

Aussi allons-nous tenter, dans la ligne de ce qu'Y. Menez (1999) a avancé pour les statuettes de Paule (Côtes d'Armor), d'examiner quels sont les éléments présents sur la tête sculptée de Poitiers qui trouvent des comparaisons avec d'autres représentations de têtes, sculptées ou non, de l'Europe tempérée. Nous pensons que c'est par l'accumulation de monographies attentives qu'une classification typologique valide pourra ultérieurement être faite, classification croisée bien entendu avec des données stratigraphiques fiables, permettant d'établir une chronologie, aujourd'hui défailante.

La chevelure

La coiffure "au bol" et "à coupe basse" pourrait être confondue avec un bonnet, présent sur certaines têtes (Paule, Côtes d'Armor, Menez 1999, fig. 20-25, ou Ars, Védignat, Creuse, Coulon 1990, 71, fig. 5). Il peut y avoir doute, comme sur la statuette de Rodez (Aveyron) (Gruat 2005, fig. 11). On examinera les cas où la chevelure est clairement identifiable. Il y a deux modes de représentations :

— Type a : cheveux tirés en arrière, mais de manière oblique par rapport à l'axe du crâne. C'est le cas sur plusieurs représentations en bronze (par exemple la phalère de Manerbio, Italie), Kimmig 1987, fig. 4) ou quelques rares représentations monétaires à tête de face (ainsi la célèbre monnaie de la collection Danicourt, LT 9925). Dans la sculpture

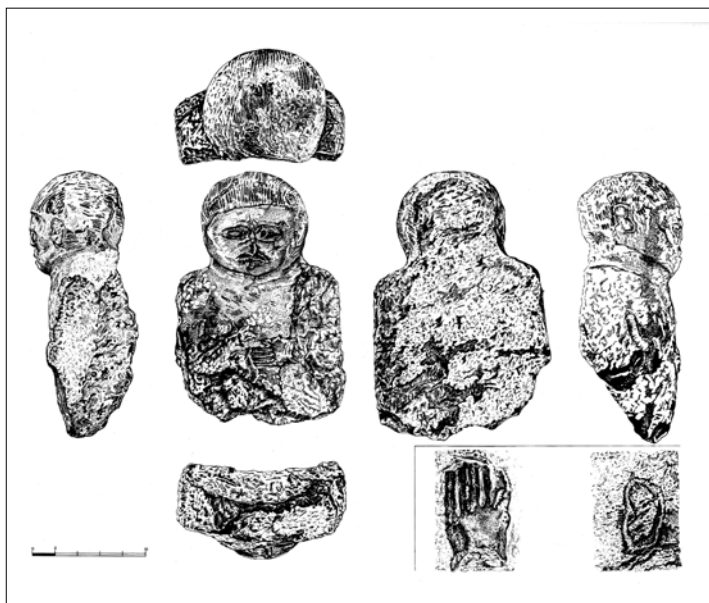
10- Nous sommes redevables de la plus grande partie de cette analyse à J.-Cl. Bessac, que nous avons consulté et qui a bien voulu nous adresser un long courrier. Celui-ci a été plus que largement utilisé dans les lignes précédentes. Un grand merci à J.-Cl. Bessac pour ses observations pertinentes, confirmées par O. Nillesse, que nous remercions également. J.-Cl. Bessac pense aussi que le trait horizontal sur la joue gauche (fig. 4a) provient d'un impact de ciseau porté trop profondément. Y. Menez (Menez 1999, 381) propose les étapes suivantes, à propos de la fabrication des statuettes de Paule : équarissage au ciseau, puis épannelage au petit ciseau tranchant, puis dégagement des éléments en faible relief, soit avec l'un des ciseaux précédents, soit avec un petit ciseau de type gravelet, puis égrissage, enfin adoussage et lustrage. Nous n'avons pas d'avis pertinent sur ce dernier point.

en pierre, on pensera bien entendu au buste d'Yvignac (Côtes-d'Armor), (Daire & Langouët 1992) ;

— Type b : chevelure lisse et sans aspérité, ou au contraire chevelure crénelée, selon le degré de contrainte que l'artisan a bien voulu s'imposer. Ce type, correspondant à la chevelure de la tête de Poitiers, est assez courant sur les objets en bronze les plus divers : tête de Dejberg au Danemark (Jope 2000, pl. 152d), tête de la poignée d'épée de North Grimston, en Angleterre (Kimmig 1987, fig. 5), mais également, et sans aucun doute malgré l'obliquité de l'image, sur la tête en relief de l'anneau passe-guides des "environs de Paris" (Duval 1989, 93-94). Si nous passons aux représentations en pierre, nous songeons évidemment d'abord aux têtes d'Entremont (Bouches-du- Rhône) (Arcelin 2004, fig. 7g) et de Mšecké Žehrovice (Tchéquie) (Megaw et Megaw, in Venčlova 1988 ; fig. 5). Mais dans ce dernier cas, comme l'a bien montré Y. Menez, il peut s'agir d'une couronne, présente justement sur l'une des têtes sculptées d'Entremont¹¹.

C'est dans la sculpture régionale que nous trouvons d'autres comparaisons : sur la statuette de Levroux, Indre (Krausz *et al.* 1989, fig. 9 à 11), la tête dispose d'une chevelure pareillement "au bol" (fig. 6) ; de même pour la tête, encore inédite, de Bordeaux (renseignements Chr. Sireix). Nous n'aurions garde d'oublier la petite statuette en terre modelée découverte dans une fosse (d'époque romaine) à Limoges (Loustaud 2000, fig. 14). Pour ce qui concerne la taille basse de la coiffure au-dessus du cou, la comparaison la plus judicieuse est à faire avec le buste d'Yvignac, précédemment cité (Daire & Langouët 1992, fig. 8).

Nous avons relevé les incertitudes concernant les mèches, qui sont peut-être organisées selon plusieurs axes. On pourrait penser que ce sont des illusions dues aux traces laissées par le ciseau. Toutefois, les observations jadis faites sur la petite tête de la poignée de l'épée de Tesson (Charente-Maritime, chez les Santons, voisins des Pictons) ne laissent pas d'être troublantes : "...on peut reconstituer la coiffure : vers l'avant les cheveux ont été divisés en quatre parties. Les deux parties latérales ont été tirées vers l'arrière ; le deux parties médianes forment deux mèches



11- Cependant, des traces présentes sur l'arrière de la tête (observations permises par J.-P. Guillaumet, que nous remercions) suggèrent que la coiffure de la tête de Mšecké Žehrovice est plus complexe qu'on ne l'a pensé.

Fig. 5. La tête de Mšecké Žehrovice (Rép. Tchèque), copie, collection particulière, photographie Q ; Maillier, Centre archéologique européen.

Fig. 6 (à droite). La statuette de Levroux (Indre), d'après la *Revue archéologique du Centre* 1989, 87.

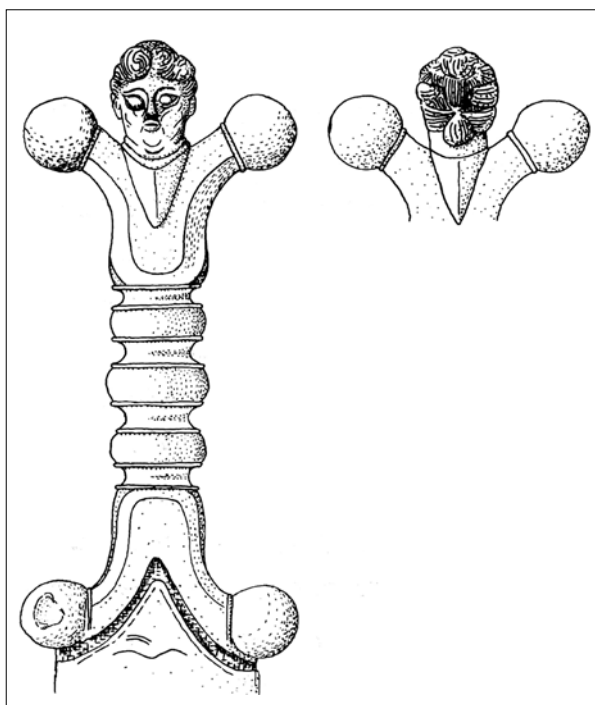


Fig 7. L'épée à poignée anthropoïde de Tesson (Charente Maritime), d'après Aquitania Suppl. 1, 1986, 44.

spirales symétriques. Sur l'arrière, de la même façon, les cheveux, très longs, ont été divisés en une série de mèches, tantôt ramenées vers l'arrière, tantôt sur les côtés, de façon alternée ; enfin, dans l'axe de la nuque, les cheveux ont d'abord été serrés, comme dans une "queue de cheval", et leurs extrémités remontées en chignon, un peu à la manière des coiffures de samouraï nippons" (Duval *et al.* 1986, 42) (fig. 7).

Le nez

Cette fois, nous nous limiterons aux comparaisons avec d'autres sculptures en pierre, sans même nous attarder sur la forme générale du nez formant un T avec les orbites ou les sourcils, tant ce type de représentation est une constante dans le monde celtique. En ce qui concerne le nez, nous trouvons trois séries :

- nez très court
- nez long, de forme rectangulaire
- nez long, de forme trapézoïdale.

La première série n'est pas très fournie: nous pouvons y placer Levroux et Gross Burgstall, Autriche, (Kimmig 1987, fig. 35). Nous y ajouterons Mšecké Žehrovice, en précisant qu'ici, le "T" est absent.

Dans la deuxième série, on peut citer, entre autres, la tête de la statue de Paulmy, Pauvrely, Indre-et-Loire (Coulon 1990, fig. 3), Paule 4, Côtes-d'Armor, (Menez 1999, fig. 23), et l'une des petites statuette en craie du Yorkshire : Stead n° 38 (Stead 1988, fig. 1).

La troisième série est la mieux fournie, et la liste donnée ici est extrêmement incomplète. Hors région, on citera Bibracte, Nièvre/Saône-et-Loire (*Die religion der Kelten* 2002, n° 71), mais aussi plusieurs exemplaires d'Entremont (Salviat 1987), ou encore de Viala-du-Tarn (Gruat 2005, fig. 9). Dans le grand Ouest, nous pouvons citer Paule 1 et Paule 3 (Menez 1999, fig. 20 et 22), Yvignac, Côtes-d'Armor (fig. 8), Jarnac, Charente, Espérandieu 1379), peut-être Ars, Védignat, Creuse, (Coulon 1990, fig. 5). Nous n'oublions pas la statue en bois de Soulac-sur-Mer, Gironde (Boudet, 1987, pl. 177). C'est dans cette série que s'insère la tête de Poitiers, même si le "T" y est à peine esquissé.

Les yeux

Il existe quatre grands types de représentation des yeux. Nous ne pouvons citer les multiples représentations existantes, et nous nous limiterons à une classification, en citant à chaque fois un ou deux exemples.

Type a : yeux en amandes ou en gouttes d'eau. C'est à ce type qu'appartiennent les yeux de la tête de Poitiers. Il apparaît dès les premières fibules "à masque" du v^e s. a.C. et reproduit, adapté à l'anatomie, l'un des éléments les plus courants du répertoire décoratif de l'art celtique (voir ici Mšecké Žehrovice, fig. 6).

Type b : yeux obliques, parfois représentés par deux amandes placées en biais (agrafe de ceinture de Žehrovice, Bohême, I Celti, 13), parfois par deux traits biais.

Type c : yeux globulaires, indiqués par des cercles ou des globules, parfois surlignés (ainsi, Heidelberg, Allemagne, Joachim 1993 fig. 6). Dans la région, ce type concerne les yeux de la tête de la statue de Paul-

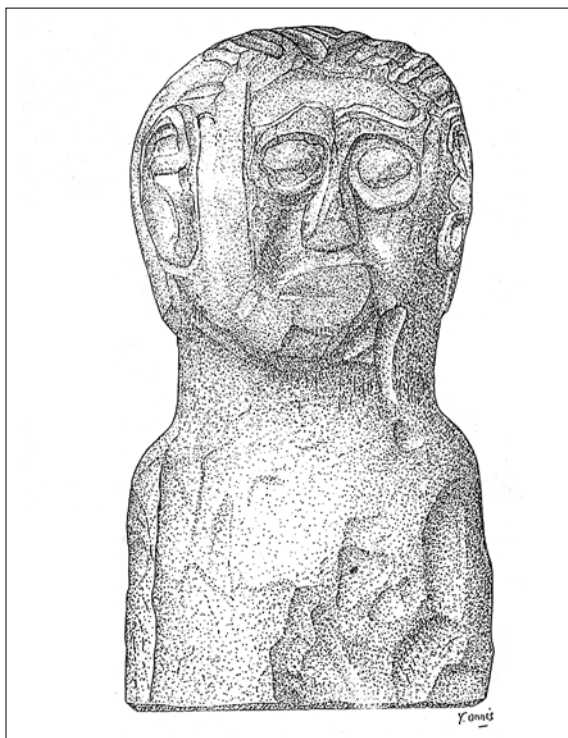


Fig. 8. Le buste d'Yvignac (Côtes-d'Armor), dessin Y. Onnée.

my, Pauvrelay, Indre-et-Loire ou ceux de la tête du buste d'Yvignac, Côtes-d'Armor (fig. 8).

Type d : il correspond à des représentations variées, dont le but commun est de montrer les yeux d'un défunt. Ils peuvent être clos (têtes coupées d'Entremont, Bouches-du-Rhône (Arcelin & Rapin 2003, fig. 5a, 5b, 5c), ou placés en oblique, mais exorbités (petite tête en bronze des environs de Paris, Duval 1989, fig. 33).

Les sourcils et les moustaches

Les représentations d'hommes moustachus ne sont, dans l'espace laténien, pas aussi rares qu'on a bien voulu le dire. On les trouve, il est vrai, surtout sur des objets en bronze : phalères de Manerbio, Italie (Kimmig 1987, fig. 4) ; pièces de Welwyn, Angleterre (Megaw & Megaw 1993), de St Margaret's Mead, Angleterre, de Dejberg, Danemark (Jope, 2000, pl. 152d) ; sur de nombreuses monnaies, notamment des Carnutes (LT, pl. XVIII) et des Arver-

nes (LT, 3679 ; voir aussi LT 5994). Elles sont plus rares sur les sculptures en pierre. On a déjà cité celle de l'hôpital de Rodez, Aveyron (Gruat 2004 ; Gruat 2005, fig. 11). On peut y rajouter la statuette, sans doute du début de l'époque romaine, d'Orsennes, Indre (Coulon 1990, fig. 2).

Mais ce qui fait bien entendu l'originalité de la tête de Poitiers, c'est la présence, sur deux plans parallèles, de sourcils et de moustaches composés à chaque fois de deux esses. Nous n'avons pas trouvé jusqu'ici de comparaisons techniques avec les parties traitées en arêtes. Par contre les représentations en doubles esses se rencontrent sur trois objets, de dates différentes. En premier lieu, il s'agit de la petite tête, très réaliste, figurant sur une applique de bronze provenant d'une tombe de prince guerrier ("44-2") de la nécropole de Dürrenberg-bei-Hallein (Autriche), datant du milieu du V^e siècle a.C. (Penninger, 1972, pl. 48). Les sourcils, au-dessus d'yeux en amande, forment deux esses couchées très allongées, alors que les moustaches forment deux esses plus petites (fig. 9). En deuxième lieu, nous citerons une clavette en bronze, des "environs de Paris", datant de la fin du III^e siècle a.C. (Duval, 1989, n° 32). Sur cette clavette, caractéristique du style dit "plastique", s'inscrit en fort relief une tête mi-humaine mi-animale, munie d'un museau et d'une truffe, aux yeux en amande cernés des paupières. Au-dessus, les sourcils très saillants forment deux esses aux extrémités spiralées, terminées par des boules. Au bas de

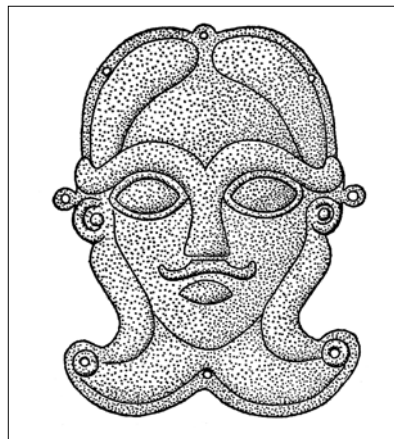


Fig. 9. La tête en tôle de bronze de Dürrenberg bei Hallein (Autriche), d'après *Der Dürrenberg bei Hallein* 1, 1972, frontispice.

la représentation, sous ce qui peut être une bouche détachée du visage (du mufle) figure une sorte de barbe (fig. 10). De là partent à nouveau deux esses absolument identiques aux précédentes, à ceci près qu’elles se trouvent en symétrie retournée. En troisième lieu vient – encore une fois – la tête en pierre de Mšecké Žehrovice (fig. 5). Les yeux, cernés des paupières, sont en amande. Au-dessus se trouvent deux sourcils formant de fines esses en relief partant, semble-t-il, de part et d’autre du nez¹². Les moustaches sont larges, courtes, en forme de “chapeau de gendarme”, mais se terminent par des demi-esses spiralées. Les auteurs (Venčlova 1998, chap. 5) datent la fosse, dans laquelle a été découverte cette tête, de LT C2/D1, soit du II^e siècle a.C.

On constate donc que cette iconographie particulière a traversé les différentes périodes laténien-nes. On peut simplement argumenter que, par rapport à la tête “des environs de Paris”, d’un style tout-à-fait plastique, elle-même proche des pièces de char de Mezek, Bulgarie (Fol 1991), et même à celle de Mšecké Žehrovice, dont le style des sourcils relève de la fin du style en question (ce qui placerait la datation de la tête plutôt à la Tène C2), les éléments représentés sur la tête de Poitiers sont d’une facture beaucoup plus adoucie. Nous avons figuré (fig. 11) un schéma des quatre exemples ici relatés.

Les oreilles

La représentation très effacée de l’oreille de la tête de Poitiers ne rentre pas exactement dans la série illustrée par Y. Menez (Menez 1999, fig. 36) qui, dans son étude, compare judicieusement le style des oreilles de trois des statuettes de Paule avec celui des oreilles des figurations d’Yvignac et de Dinéault, Finistère, et, encore, de Mšecké Žehrovice. De fait, la



Fig. 10. Tête humaine/animale sur clavette en bronze et fer, environs de Paris. Photo Musée d’Archéologie nationale.

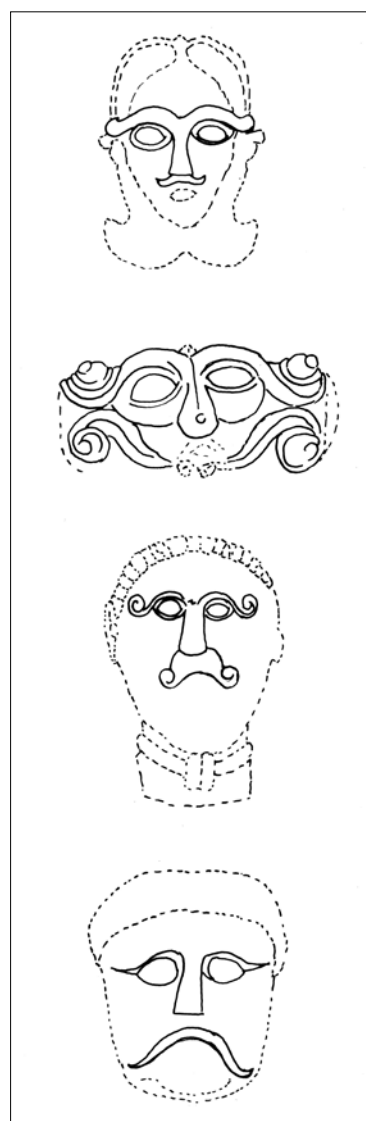


Fig 11. Schéma de la position des sourcils et des moustaches sur les têtes de Dürrnberg bei Hallein, environs de Paris ?, Mšecké Žehrovice, et Poitiers.

12- Nous avons eu la chance, grâce à l’amabilité de J.-P. Guillaumet, d’observer la copie fidèle de cette tête fragmentée et remontée : le remontage n’est pas parfait, et induit des décalages.

représentation la plus complète est en forme de “fleur de lys”, l’oreille étant très arrondie, avec une proéminence vers l’avant : c’est le cas pour Paule 1, Paule 2, Yvignac, Dinéault, et Mšecké Žehrovice. Paule 4 présente une oreille avec un petit anneau vers l’avant, formant la transition avec l’autre série, où l’oreille est filiforme, en forme de crochet ou de demi-anneau. C’est notamment le cas sur les monnaies (par exemple LT 7895, Bellovaques ; LT 3742, Arvernes ; LT 3758, Arvernes ; LT 4190, Bituriges), mais la sculpture en pierre n’est pas à exclure, ainsi Levroux (Indre), déjà cité (cf. fig. 6). Il semble bien que l’oreille de la tête de Poitiers soit une version “simplifiée” de la première série – mais elle est trop effacée pour affirmer quoi que ce soit.

Les arrondis des pommettes et du menton

Ici, encore bien plus que précédemment, il convient de rappeler que nous sommes plus dans la technique que dans le style. Cela étant, les mentons bien marqué (voire prognathes) sont constants dans les représentations de visages celtiques, et ce dès le ^v^e siècle a.C. (voir par exemple la fibule “à masque” de Muttentz, Haut-Rhin (Müller 1996). Le menton de la tête de Mšecké Žehrovice (fig. 5) est particulièrement proéminent, et de dimensions exagérées. On peut encore citer la statuette de Rodez, “hôpital” (Gruat 2004, fig. 11), dont les détails des pommettes et du menton ne sont pas sans rappeler ceux de Poitiers. À partir de cet exemple, nous pouvons regarder davantage vers le midi de la Gaule, et il s’avère que c’est bien dans le domaine du lissage et du rendu des arrondis qu’un véritable comparaison peut être faite avec certaines des têtes d’Entremont, Bouches-du-Rhône (Rapin 2004, fig. 7). On pourra encore signaler la sculpture de Mont-Saint-Vincent Saône-et-Loire (Bonenfant & Guillaumet 1998, 33).

C’est donc dans un domaine qui est plus celui des techniques que celui de l’iconographie, qu’il nous est possible de nous tourner vers l’Est et le Sud-Est de la Gaule.

PLACE DE LA TÊTE DE POITIERS

DANS LA SCULPTURE CELTIQUE.

PREMIÈRES PROPOSITIONS DE DATATION

Parmi tous les collègues que nous avons consultés, lorsque, au début de cette étude, nous ne savions pas “par quel bout (!) prendre la tête”, nombreux ont été ceux qui nous ont poussés vers la sculpture du Midi méditerranéen (“Hermès” de Roquepertuse, linteau de Nîmes, buste de Sainte-Anastasie, et surtout têtes d’Entremont). En fait, si pour certains détails, et si pour partie des techniques utilisées, des correspondances peuvent être proposées, le traitement d’ensemble est tout différent : massivité de l’ensemble, dispositions anatomiques (nez, yeux, oreilles...). Ainsi, “cette tête ne peut pas se rapprocher directement de celles du second âge du Fer de la basse vallée du Rhône, comme celles de l’école provençale d’Entremont aux ⁱⁱⁱ^e s. et début du ⁱⁱ^e s. a.C. (bouche sans moustache en relief ; paupières bien marquées ; chevelure et oreilles plus réalistes)”, nous écrit P. Arcelin dans un courrier. Comme nous venons de le dire, la seule relation précise qui paraît s’imposer concerne la technique de l’égrissage à l’aide d’un matériau dur très mouillé, permettant d’obtenir à Entremont comme à Poitiers des volumes très plastiques rendant l’apparence de la peau. Cet aspect apparaît nettement dans les illustrations photographiques ou dessins (planche et fig. 4) de la tête de Poitiers¹³.

Afin de mieux resituer cette dernière, on nous autorisera un petit excursus dans l’histoire de la sculpture celtique. Nous proposons de suivre O. H. Frey (Frey 2002 ; Frey 2004), lorsqu’il établit des relations entre la grande sculpture en pierre de la Celtique centrale (et notamment celle provenant de la zone des principautés hallstattiennes et de ce qu’on appelait jadis la “Hunsrück-Eifel Kultur”) – elle-même largement influencée par la sculpture gréco-étrusque – et celle du midi méditerranéen aux ^v^e-^{iv}^e s. cette dernière se prolongeant jusqu’au ⁱⁱⁱ^e s. a.C.

13- Outre P. Arcelin, à qui va notre gratitude, nous remercions ici, pour leurs avis pertinents, J.-Cl. Bessac, S. Deyts et R. Robert. Sur Entremont : Arcelin, 2004 ; Arcelin & Congès, 2004 ; Arcelin & Rapin 2003 ; Rapin 2004 ; Salviat 1987.

Cependant, de façon parallèle, la représentation humaine dans les petits objets en bronze, peut-être aussi dans les décors d'objets en bois, de tissus, continuent d'évoluer dans le reste de la Celtique. Des stèles avec des représentations humaines plus frustes existent également, répertoriées par P.-P. Bonenfant et J.-P. Guillaumet (1998) et surtout W. Kimmig (1987). Mais ce qui va nous intéresser ici, ce sont de simples stèles. Elles existent également dans la Celtique centrale, parfois richement historiées, comme celle de Pfalzfeld (Joachim 1993). D'autres adoptent la forme de pyramidions ou obélisques, à bords parfois chanfreinés, à Alsenborn-Enkenbach, Sifferstadt (Kimmig 1987, fig. 2), et se situent, comme toutes les autres statues-stèles, en milieu funéraire. Des stèles très semblables se trouvent également dans le Midi méditerranéen et en Italie ; certaines d'entre elles ont pu être décorées de visages et de bras gravés : les bras pliés sont situés sur la poitrine, disposés de façon asymétriques, par exemple, Casa Nocera, Italie (Frey 2002, catal. n° 126). Certaines d'entre elles peuvent être munies, à la partie supérieure, d'une excroissance figurant la tête, et à la partie inférieure, d'une base renflée destinée à fixer la statue en terre ainsi à Calw-Stammheim, Allemagne) (Kimmig 1987, fig. 18).

Or, nous connaissons bien à présent ces stèles dans le Centre-Ouest de la Gaule, dont plusieurs ont été découvertes récemment. Elles peuvent atteindre un mètre de haut, avoir surmonté un tumulus funéraire avant d'être mises à bas et abandonnées dans le remplissage des fossés des enclos, puis d'être éventuellement réutilisées en tant que simple matériau. On n'a cependant pas reconnu sur ces stèles de traces de peintures ou de gravures pouvant suggérer la représentation d'éléments figuratifs, et notamment de visages. On date ces stèles (susceptibles d'une étude de synthèse), entre la fin du VII^e (ou début du VI^e) et le début du IV^e s. a.C. (Maguer 2007, 30-32).

Comme l'a montré M. Daire (Daire 2005), certaines des stèles de l'extrême Ouest de la Gaule sont de ce type¹⁴. Quelques-unes sont munies d'une embase, enfoncée dans le sol, offrant une bonne stabilité à la stèle dressée. Elles aussi se trouvent en contexte funéraire. Par contre leur quantité est ex-

ceptionnelle, elles sont d'ailleurs en granite¹⁵, elles côtoient bien d'autres types, et les décors géométriques et curvilignes y sont nombreux (Daire & Villard 1996), fournissant des points de comparaison avec la Celtique centrale. Elles occupent à peu près le même étage chronologique (VI^e et V^e s. a.C., selon M. Daire).

Force est de constater qu'il y a un hiatus chronologique et culturel entre ces stèles qu'on qualifiera d'anciennes et les statuettes nettement anthropomorphes, plus tardives. Sans entrer encore dans les questions afférentes à la datation de ces dernières, on peut affirmer que ce hiatus concerne au moins le IV^e et le début du III^e s. a.C.¹⁶.

Par contre, si nous nous plaçons d'un point de vue strictement typologique, nous voyons qu'il existe une réelle continuité entre les stèles anciennes et ce que nous appellerons des statues-stèles, ou statues-blocs, bien que ces dernières soient de plus petites dimensions (plus ou moins 50 cm). Nous avons la chance que l'une d'entre elles ait été récemment publiée : la statue de Molesmes, Côte-d'Or (Petit & Wahlen 2005). Cette statue, ou statuette, est parfaitement massive, même si elle était munie d'une tête en relief et qu'y sont sculptés, en faible relief par rapport au fût principal, des bras, des jambes (en position "assis-tailleur"), et un poignard (ou épée) tenu verticalement sur la partie ventrale. On trouve des correspondances troublantes entre cette statue et des très petites statuettes (moins de 20 cm) découvertes dans le Yorkshire (Stead 1988) : les corps sont massifs, de section ronde, ovale, ou carrée. Des éléments gravés ou faiblement sculptés ornent ces stèles ou blocs : bras, ceinture, sexe (un seul cas), épées verticales (plusieurs fois). La tête est tantôt simplement sculptée ou gravée dans la masse du corps, tantôt légèrement saillante (à demi-détachée), tantôt carrément individualisée. Par la quantité des exemplaires recueillis (41 statuettes citées dans l'article), nous pensons qu'on a là un répertoire assez significatif.

15- Les cartes de répartition montrent qu'on les trouve essentiellement dans les zones d'affleurement du granite.

16- Peut-être un jour comblé par de petites stèles-bornes en milieu de sanctuaires : ainsi à Agris (Charente) (inédit ; renseignements B. Boulestin et J. Gomez de Soto).

14- Voir Daire, *op.cit.* fig 17.

À cette série appartient sans conteste la statuette 1 de Jarnac (Charente)¹⁷, haute d'environ 30 cm, avec tête saillante arrondie, sur laquelle sont figurés des sourcils et un nez en T, des yeux en amande, une bouche sans lèvre avec sillon naso-labial marqué, ainsi qu'un cou très bien individualisé : le corps est véritablement en forme de stèle, avec peut-être indication des bras. Malheureusement, il n'y a aucun contexte pour cette découverte ancienne.

À la même série appartient encore, même si l'on va un peu plus vers la représentation d'un véritable corps, la statuette de Levroux, Indre (Krausz *et al.* 1989), où cette fois la tête est parfaitement bien individualisée, avec un cou presque exagéré (destiné à recevoir un torque amovible ?). La tête est ovoïde, le nez court, les yeux en amande, la bouche tombante. Les cheveux sont indiqués par des traits parallèles ; les oreilles sont figurées. Haute de 23,5 cm, mais cassée, cette statuette reste massive. Son enfouissement est daté par les auteurs de La Tène D1, mais cette date correspond à la fin de l'utilisation de l'objet, et nous croyons devoir remonter la date de sa fabrication au moins à La Tène C2.

La statuette de Paulmy-Pauvrelay (Indre-et-Loire) est, elle de plus grandes dimensions (environ 70 cm ; Coulon 1990, 69 et 71). Le buste-bloc est grossièrement parallélépipédique, la tête est cette fois sphérique, le nez formant un T avec les orbites, les yeux sont ronds, la bouche est indiquée par une dépression convexe. La présence d'un torque de type "Saint-Louis" autour du cou plaiderait en faveur d'une datation à La Tène D1 (150-100 a.C.). Si cette datation s'avérait exacte, elle prouverait la pérennité de ce type, avec un certain nombre d'innovations bien compréhensibles.

Toutes ces statuettes et statues sont en calcaire. Il en va différemment pour la statuette d'Ars-Védignat, Creuse (Coulon 1990, 69, 70, 71), haute de 48 cm, en roche métamorphique, matériau qui s'explique par la zone de fabrication. Cette fois-ci le buste-bloc est en forme de fût. Les éléments sculptés sont bien en relief, le bras droit est muni d'un anneau, les mains tiennent un torque. Un second torque, de type "Saint-Louis", entoure le cou. Des seins sont esquissés (représentation féminine), le visage est réaliste, avec une coiffure sophistiquée, et

notamment, sur l'arrière de la tête, une natte à extrémité spiralée qui vient retomber sur le torque, alors qu'une autre natte, plus courte, s'arrête derrière l'oreille¹⁸. Datation prudente, en l'absence de contexte : La Tène D ?

L'évolution ultime de la série concerne la statuette d'Yvignac (Côtes-d'Armor), dont nous avons vu au paragraphe précédent que plusieurs détails (chevelure, sourcils, yeux, nez, bouche) la rapprochent de la tête de Poitiers. Elle est en granite, et la restitution faite de son allure générale atteste bien un corps – même incomplet – stéliforme¹⁹. La datation à La Tène C2/D1, parfois proposée, nous paraît très convenable, et ce même si le contexte n'est connu qu'approximativement.

Une deuxième série est formée des "statuettes sur socle", selon l'appellation définie par Y. Menez (1999). Sa caractéristique est la présence d'une embase (terme que nous préférons à celui de socle) débordante, destinées à fixer ces statuettes assez hautes (plus ou moins 70 cm à l'origine). Les plus connues de cette série sont les statuettes de Paule (Côtes d'Armor). Leur visage est expressif, avec un nez très allongé, des yeux ronds ou ovales, une zone naso-labiale bien marquée, une calotte ou bien une chevelure cernée par un bandeau. La sculpture la plus célèbre (Menez 1999, fig. 20, 32, 38) montre un personnage tenant entre ses mains, au bout de bras peu dégagés, une lyre sur la partie centrale du corps. Autour du cou, le torque n'est pas d'un type immédiatement reconnaissable. Le gros avantage du site de Paule est d'être un habitat fouillé de façon exemplaire. L'enfouissement de ces sculptures est daté par l'auteur du dernier tiers du II^e s. a.C. (La Tène D1), à l'exception de l'un d'entre eux, plus tardif. On peut donc légitimement considérer que leur fabrication s'échelonne pendant La Tène C2 et La Tène D1 (extrême fin du III^e et II^e siècle a.C.).

La découverte récente d'une statuette de la même famille, pouvant provenir d'un enclos fossoyé, a donné lieu à une récente publication (Olivier 2003) :

18- Cette statuette, qui figure dans Espérandieu (n° 1979), doit être republiée par J. Gomez de Soto, en même temps qu'une seconde statuette de même provenance et d'allure générale identique, mais que nous croyons gallo-romaine.

19- G. Coulon (*op.cit.*) propose d'y voir plutôt une calotte et une queue d'animal. Pourquoi pas ? La sculpture devra faire l'objet d'un examen attentif.

17- Musée de la société archéologique, à Angoulême.

elle provient de Baupréau (Maine-et-Loire). D'une iconographie riche, cette femme (présence avérée de seins), possède des bras en fort relief. Ces derniers sont munis d'un brassard et d'un bracelet, d'un torse, une natte descendant vers le torse²⁰. L'auteur propose une datation à La Tène C (250-150 a.C.).

Nous devons encore jeter un coup d'œil un peu plus loin au sud, chez les Rutènes de l'Aveyron, dont les statues et statuettes, analysées à plusieurs reprises (Boudet & Gruat, 1992 ; Boudet & Gruat 1993 ; Gruat 2004 ; Gruat 2005), forment un groupe auquel nous nous sommes déjà plusieurs fois référés. La statue-stèle de Valencas, au Viala-du-Tarn, paraît appartenir à notre première série. Elle est datée (Gruat 2005, fig. 12), peut-être un peu tard, de la Tène D. La statuette sur socle de Bozouls nous paraît être une évolution tardive de cette famille (La Tène D2 ?). Enfin le buste de l'hôpital de Rodez (Gruat 2005, fig. 11) nous semble, ainsi qu'à l'auteur, être une sorte d'aboutissement de la série au début de l'époque romaine, éventuellement contemporain des "accroupis" de la fin du 1^{er} s avant et du début du 1^{er} s p.C.

La tête de Poitiers paraît donc caractéristique de la production régionale d'une grande région Centre-ouest, à l'intérieur duquel chaque région (Bretagne, Rouergue, autres...) a ses modes de fabrication et son répertoire propre, mais dans un cadre iconographique commun. Les rares découvertes en situation indiquent un contexte d'habitat. Les ressources locales en pierre ont été systématiquement privilégiées, et il n'y a donc pas eu de déplacements de matériaux sur de longues distances. Toutes les datations proposées (analyse des contextes, de l'iconographie) se regroupent autour de la Tène C et D, avec une prédilection pour La Tène C2 et D1.

En revanche, les dimensions de la tête de Poitiers, considérables par rapport à celles des têtes des statuettes précitées, le fait que cette tête soit isolée (mais les deux constats peuvent être mis en relation), et enfin les détails stylistiques des sourcils et moustaches

qu'on pourrait qualifier de post "style plastique" conduisent à un rapprochement avec la tête de Mšecké Žehrovice, en Bohême, à des centaines de kilomètres de Poitiers, et ce même si des différences flagrantes sont à souligner (menton, oreilles, coiffure, nez). La datation de la tête de Mšecké Žehrovice proposée par les auteurs de sa dernière publication (Megaw et Megaw, in Venclova 1998, 281-292) à La Tène D, avec une préférence pour La Tène D2, nous semble en parfaite contradiction avec les observations faites sur le mobilier qui l'accompagnait dans la fosse (encore une fois, en milieu d'habitat) : 25 tessons de La Tène C2 et D1. D'ailleurs, comme nous l'avons expliqué supra, une datation à la Tène C fondée sur le style de cette tête n'est pas choquante. Si la tête de Mšecké Žehrovice est un peu plus ancienne que celle de Poitiers, nous revenons une nouvelle fois, pour cette dernière vers une proposition de datation La Tène C2/D1.

Nous rappelons encore une fois que les seules comparaisons possibles avec les têtes sculptées du Sud-Est de la Gaule (Entremont, notamment) concernent le domaine des techniques de mise en forme et de finition (lissage) en particulier.

CONCLUSION : QUE REPRÉSENTAIT LA TÊTE SCULPTÉE DE POITIERS ?

Il existe aujourd'hui un consensus chez les protohistoriens européens pour penser que ces statues, statuettes, bustes et têtes représentent des ancêtres, des chefs héroïsés, voire des princes. Exit donc le terme de "divinités" autrefois utilisé par nos collègues travaillant sur l'époque romaine, qui faisaient un amalgame avec des sculptures certes d'époque historique, mais fortement caractérisées par leur aspect ou signification indigènes. Ils sont quasiment toujours découverts en milieu d'habitat, rural ou urbain, et correspondent à des pratiques lancées par la classe possédante, soit dans un cadre domestique, soit de façon ostentatoire, en direction de la communauté des habitants et des gens de passage.

Ils ont été rejetés (par exemple par dépôt dans une fosse), dès lors que ces pratiques n'avaient plus d'utilité. On est encore bien loin de savoir si ces rejets sont la conséquence de la mort de la personne représentée (ou symbolisée), ou de la disparition du sou-

20- Malheureusement la publication ne fournit pas d'informations sur le matériau de la statuette. Par ailleurs, à côté des judicieuses comparaisons faites avec les statuettes de Paule, il faudrait encore se tourner vers Ars-Védignat, dont la statuette possède également de fortes affinités avec celle de Baupréau. Ce qui prouve d'ailleurs qu'il ne faut pas trop séparer les deux séries ici définies.





venir et/ou de l'usage qu'on faisait du "héros", soit dans la famille, soit au sein de la communauté.

Nous nous trouvons alors devant une question qui n'a été que peu abordée jusqu'ici : quelle relation avec des représentations de déesses et dieux d'époque romaine, précisons : comment est-on passé des héros celtiques aux dieux gallo-romains ? Tout d'abord, rien n'indique que toutes les représentations figuratives d'époque romaine sont des divinités ! Il doit bien s'y nicher quelques ancêtres ou héros : un travail critique mériterait d'être engagé sur ce point. Ensuite, toute la question, quasiment parallèle, est celle des débuts de représentations possibles de divinités à l'époque laténienne, notamment à La Tène D2. Nous faisons référence à des divinités "accroupies", ou assises dans un fauteuil, voire tenant dans les bras un enfant. Un exemple significatif, dans notre région, est celui de "l'accroupi" d'Amboise, Indre-et-Loire (Guillaumet 2003, 172, fig. 2). Il s'agit d'une statuette de femme accroupie ou assise, dont la chevelure possède une longue mèche semblable à celles de Baupréau et d'Ars-Védignat. Autour du cou est un torse de type "Saint-Louis", à la main un autre torse, celui-là torsadé, et, sur le giron, ce qui paraît bien être un capridé. Si tel est le cas, nous pourrions être en présence d'une déesse, telle qu'on en connaît à l'époque romaine. Or, la statuette est datée de La Tène D2 ! Y a-t-il eu un changement des pratiques religieuses en Gaule au 1^{er} s. a.C., voire plus tôt ? Y a-t-il dualité entre représentations de chefs ou héros, et représentations de déesses sur lesquelles nous sommes bien mal renseignés ? Un élément de réponse, qui reste encore très insuffisant, pourrait bien être trouvé dans la fosse circulaire n° 11 du sanctuaire dit "de tradition indigène" implanté près du forum de Limoges à l'époque augustéenne, et abandonné vers 70-80 p.C. Ce sanctuaire, quelle que soit l'époque à laquelle il a commencé d'être édifié, est effectivement d'allure archaïque, en ce qu'il intègre des habitudes de dépôts antérieures à la Conquête, et donc a priori assez incompatibles avec les nouvelles pratiques du culte. D'ailleurs l'abandon et le scellement de l'ensemble interviennent peu ou prou après la Guerre Civile, qui paraît avoir marqué le déclin définitif des cultes "druidiques". Dans la fosse, datée tardivement du milieu du 1^{er} s p. C., à côté de nombreux tessons de céramique, une petite statuette (25 cm) très usée, privée de sa tête, représentant peut-être une femme

assise dans un fauteuil – une déesse, donc –, et une toute petite figurine (13,5 cm) d'argile modelée représentant un homme aux parties sexuelles très apparentes, qui peut aussi bien être un ex-voto que l'image d'un personnage jouant un rôle particulier. Avons-nous là la trace de cette dualité divinité/homme de pouvoir ? Ce n'est pour l'heure qu'une hypothèse ténue, qu'il restera à confirmer ou à infirmer.

Nous n'hésiterons par contre pas à effectuer une petit retour vers le Midi de la Gaule, à propos des monuments civilo-religieux desquels P. Arcelin et A. Rapin (2003, 191) écrivent que, après une phase à portiques qui s'arrête à la fin du 1^{er} s a.C., des bâtiments d'ampleur variable paraissent avoir été érigés en des points sensibles des territoires, peut-être en liaison avec des propriétés domaniales (Roqueperouse dès le milieu du 1^{er} siècle a.C., plus tardivement peut-être aux portes des agglomérations : Glanon, Saint Blaise).

On ne peut imaginer que la tête de Poitiers, d'abord jetée avant d'être réutilisée comme simple pierre, provienne d'un lieu trop éloigné de celui de sa découverte. Or, le site de la rue de la Marne se trouve bien situé sur l'un des accès au Poitiers de la fin de l'âge du Fer. Il y aurait donc eu, dans ces parages, à une date imprécise, pouvant remonter au 1^{er} siècle a.C., l'affirmation de la puissance d'un personnage, représenté par lui-même héroïsé, ou par l'un de ses ancêtres, sous la forme d'une statue ou d'un buste dont la tête au moins était en pierre.

Nota : Depuis la rédaction de cet article est paru le catalogue De pierre et de terre, les Gaulois entre Loire et Dordogne (Chauvigny, A.P.C., Mémoire 20, sous la direction d'I. Bertrand et P. Maguer), dans lequel le thème de la sculpture en pierre laténienne est largement abordé. Nous n'avons pas cru devoir réécrire le présent article, d'autant que les découvertes dans le Centre-Ouest se poursuivant, il y aura lieu de faire d'autres mises au point : un travail est en cours, par Chloé Moreau qui a, d'ores et déjà fourni des résultats importants.

Bibliographie

- Arcelin, P. (2004) : "Entremont et la sculpture du second âge du Fer en Provence", *DAM*, 27, 71-84.
- Arcelin, P. et J.-L. Brunaux (2003) : "Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer", *Gallia*, 60, 1-268.
- Arcelin, P. et G. Congès (2004) : "La sculpture protohistorique de Provence dans le midi gaulois. Nouvelles lectures et réflexions sur les contextes de découverte", *Documents d'archéologie méridionale*, 27, 13-22.
- Arcelin, P. et A. Rapin (2003) : "Considérations nouvelles sur l'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne", in : Buchsenschütz et al. 2003, 183-219.
- Baudry, M.-Th. et al. (1978) : *La sculpture, méthodes et vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale.
- Bessac, J.-C. (1986) : *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Revue archéologique de Narbonnaise, Suppl. 14.
- Bonenfant, P.-P. et J.-P. Guillaumet (1998) : *La statuaire anthropomorphe du premier âge du Fer*, Presses universitaires franc-comtoises, Besançon.
- Boudet, R. (1987) : *L'âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Périgueux, Vesunna.
- Boudet, R. et Ph. Gruat (1992) : "La sculpture anthropomorphe de la fin de l'âge du Fer en Rouergue", *Cahiers d'Archéologie aveyronnaise*, 6, 36 sqq.
- (1993) : "La statuaire anthropomorphe de la fin de l'âge du Fer (ou supposée telle) dans le sud-ouest de la France", in : Briard & Duval dir. 1993, 287-300.
- Briard, J. et A. Duval, dir. (1993) : *Les représentations humaines du néolithique à l'âge du Fer*, Actes du 115^e congrès national des Sociétés Savantes, Avignon 1990, CTHS.
- Buchsenschütz, O., A. Bulard, M.-B. Chardenoux et N. Ginoux, dir. (2003) : *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen*, Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF, Paris-Saint Denis 2002, Tours, Revue archéologique du Centre.
- Coulon, G. (1990) : "Un nouveau personnage au torques dans le centre de la France à Pérassay (Indre)", *Revue archéologique du Centre de la France*, 29, 1, 67-73.
- Coutagne, D., dir. (1987) : *Archéologie d'Entremont*, Aix-en-Provence, Musée Granet.
- Daire, M.-Y. (2005) : *Les stèles de l'âge du Fer dans l'Ouest de la Gaule*, Alet, Centre archéologique régional.
- Daire, M.-Y. et L. Langouët (1992) : "Une sculpture anthropomorphe gauloise dans un enclos, à Yvignac (Côtes d'Armor)", *Dossiers du centre régional d'archéologie d'Alet*, 20, 5-16.
- Daire, M.-Y. et A. Villard (1996) : "Les stèles de l'âge du Fer à décors géométriques et curvilignes. État de la question dans l'Ouest armoricain", *Revue archéologique de l'Ouest*, 13, 123-156.
- Deys S. (1992) : *Images des Dieux de la Gaule*, Paris, Errance.
- Duval A. (1989) : *L'art celtique de la Gaule au musée des Antiquités nationales*, Paris, R.M.N.
- Duval A., J. Gomez de Soto, Chr. Perrichet-Thomas (1986) : "La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)", *Actes du VIII^e colloque sur les âges du Fer*, Bordeaux, Aquitania Suppl. 1, 35-45.
- Duval, A. et J. Gomez de Soto, dir. (2007) : *Sites et mobiliers de l'Âge du Fer entre Loire et Dordogne*, Chauvigny.
- Espérandieu, E. (1908) : *Recueil général des bas-reliefs, statues, et bustes de la Gaule romaine*, Paris.
- Eygun, F. (1934/35) : "Statues et objets gallo-romains trouvés à Poitiers", *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 561-562.
- Fol, A. (1991) : "Les garnitures de char de la tombe de Mezek", *I Celti*, Catalogue de l'exposition, Venise, Bompiani, 384-385.
- Frey, O.-H. (2002) : "Menschen oder Heroen? Die Statuen vom Glauberg und die frühe keltische Grossplastik", *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg*, Catalogue d'exposition, Stuttgart, Konrad Theiss, 208-218.
- (2004) : "La sculpture celtique d'Europe centrale et ses relations avec la France méridionale", *DAM*, 99-103.
- Gruat, Ph. (2004) : "Contribution à un réexamen de la statuaire protohistorique du territoire des Rutènes", *DAM*, 85-97.
- (2005) : "Proposition d'une nouvelle lecture chronologique et stylistique de la statuaire protohistorique du territoire des Rutènes", *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 8, 81-94.
- Guichard V. et F. Perrin, dir. (2002) : *L'Aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du I^{er} s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.)*, Bibracte-Glux en Glenne.
- Guillaumet, J.-P. (2003) : "Les personnages accroupis ; essai de classement", in : Buchsenschütz et al. 2003, 171-182.
- Hiernard, J. (1987a) : *Les monnaies du Poitou antique. Circulation monétaire et Histoire*, Thèse, Université de Bordeaux 3, 2 vol. multigraphiés.
- (1987b) : "La topographie historique de Poitiers dans l'Antiquité : bilan et perspectives", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'ouest et des musées de Poitiers*, 3, 163-185.
- Joachim, H.-E. (1993) : "Une reconstitution de la colonne de Pfalzfeld", in : Briard & Duval 1993, 265-269.
- Jope, E.M. (2000) : *Early celtic art in the British Isles*, t. 2, planches, Oxford University press.
- Kimmig, W. (1987) : "Eisenzeitliche Grabstellen in Mitteleuropa. Versuch eines Ueberblicks", *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 12, 251-297.
- Krausz S., C. Soyer C. et O. Buchsenschütz (1989) : "Une statue de pierre anthropomorphe à Levroux (Indre)", *Revue archéologique du Centre de la France*, 28, fasc. 1, 77-90.
- L'Art celtique en Gaule*, Catalogue d'exposition, 1983-1984, Paris, R.M.N., 1983.
- La Tour, H. de (1892/1992) : *Atlas des monnaies gauloises* (mis à jour par Br. Fischer), Paris.
- Lombard, R. (1969) : "Prospections archéologiques dans Poitiers", *Revue archéologique du Centre de la France*, 8, fasc. 4, 301-308.
- Loustaud, J.-P. (2000) : *Limoges antique*, Limoges, TAL Suppl. 5.

- Maguer, P. (2007) : "Une stèle du début de La Tène sur le site de Bel-Air, à l'Isle-d'Espagnac (Charente)", in : Duval & Gomez de Soto dir. 2007, 30-32.
- Megaw, J.V.S. et R. Megaw (1993) : "Cumulative celticity and the human face in insular preroman Iron age", in : Briard & Duval 1993, 205-218.
- Menez, Y. (1999) : Les sculptures gauloises de Paule (Côtes-d'Armor), *Gallia*, 56, 357-414.
- Müller, F. (1996) : "Die Maskenfibel von Muttentz", *Trésors celtes et gaulois*, Catalogue d'exposition, Colmar, 190-193.
- Naveau, J. (1987) : "Les stèles présumées de l'âge du Fer en pays diablinthe", *La Mayenne : Archéologie, Histoire*, 10, 3-21.
- (1993) : "Évron, Marcillé-la-Ville (Mayenne), découverte de quatre stèles attribuées à l'époque gauloise", *La Mayenne : Archéologie, Histoire*, 16, 5-13.
- Nicolini, G. (1971) : "Informations archéologiques", *Gallia*, 29, 2, 271.
- Nortmann, H. (2002) : "Modell eines Herrschaftsystems: frühkeltische Prunkgräber der Hunsrück-Eifel Kultur", *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg*, Catalogue d'exposition, Stuttgart, Konrad Theiss, 33-46.
- Olivier, L. (2003) : "La Dame de Baupréau (Maine-et-Loire) : une nouvelle statuette gauloise au torque du II^e siècle av. J.-C.", *Antiquités nationales*, 35, 13-17.
- Penninger, E. (1972) : *Der Dürrnberg bei Hallein I*, C.H. Beck, Munich.
- Petit, Chr. et P. Wahlen (2005) : "Une statue gauloise découverte sur le sanctuaire de Molesmes (Côte-d'Or, France)", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 35, 2, 2^e quartal, 223-231.
- Rapin, A. (2004) : "Pour une nouvelle lecture de la sculpture préromaine de Gaule méridionale", *DAM*, 27, 13-22.
- Salviat, F. (1987) : "La sculpture d'Entremont", in : Coutagne, dir. 1987, 164-239.
- Stead, I. (1988) : "Chalk figures of the Parisii", *Antiquaries journal*, 68, 1, 9-29.
- Venčlova, N., dir. (1998) : *Mšecké Žehrovice in Bohemia*, Sceaux, éd. Kronos.